



## Elimination des cadavres d'animaux Nouveau centre collecteur régional à La Joux

Les cadavres d'animaux et les déchets d'abattage (abattages à domicile) doivent être livrés dans un centre collecteur régional. Selon la loi cantonale du 22 mai 1997 d'application de la législation fédérale sur l'élimination des déchets animaux (RSF 914.10.6), Sanima est mandaté de mettre en place les centres collecteurs de déchets animaux et de les exploiter.

Sur la base du plan de couverture des besoins en centres collecteurs de déchets animaux, Sanima a construit un nouveau centre collecteur régional à La Joux. Le centre de La Joux pourra également prendre en charge les cadavres de gros bétail.

- Début d'activité :** lundi 14 juillet 2014 à 13.30 heures
- Adresse :** Le nouveau centre collecteur à La Joux se trouve au Gros Essert 1, à l'emplacement de l'ancien dépôt militaire situé sur la route principale de Sâles en direction du Crêt.  
Tél. 026 655 04 45
- Heures d'ouverture :** du lundi au samedi de 13.30 h à 15.30 h  
(à l'exception des jours fériés)
- Journée "portes ouvertes" :** Une journée "portes ouvertes" sera organisée le samedi 30 août de 09.00 à 12.00 heures
- Centre collecteur de Broc :** Le centre collecteur de Broc sera transformé et à partir du 1<sup>er</sup> août 2014, il pourra uniquement prendre en charge des cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg. A partir de cette date, les cadavres de gros bétail (plus de 250 kg) devront être livrés au centre collecteur de La Joux ou comme jusqu'à ce jour à Düdingen, Moudon ou Payerne.
- Centre collecteur de Clarens :** Clarens ne fait plus partie de la liste des centres collecteurs régionaux agréés pour les détenteurs fribourgeois.

Les cadavres d'animaux de compagnie et d'animaux sauvages indigènes sont éliminés sans frais pour les détenteurs. Les détenteurs d'animaux de rente assurés auprès de Sanima s'acquittent d'une prime d'élimination annuelle et ils n'ont ensuite plus rien à déboursier lorsqu'ils apportent des cadavres d'animaux dans un centre collecteur.

Les détenteurs de cadavres d'animaux organisent le transport vers un centre collecteur régional à leurs propres frais. Le choix du centre collecteur est libre (voir détails au verso). Les déchets animaux doivent être transportés dans des récipients ou des remorques étanches et les cadavres d'animaux sont à recouvrir d'une bâche.

Annexe : liste des centres collecteurs (voir au verso)

26 juin 2014

**Sanima**  
Etablissement d'assurance  
des animaux de rente  
Ch. de la Madeleine 1  
1763 Granges-Paccot



## sanima Liste des centres collecteurs de déchets animaux / Verzeichnis der Sammelstellen für tierische Abfälle

Centre collecteur de / Sammelstelle von	Adresse de livraison / Lieferadresse	N° de tél. / Tel.-Nr	Heures d'ouverture / Öffnungszeiten	Remarques / Bemerkungen
<b>Broc</b>	Sanima Centre collecteur de déchets animaux En Fulet 1636 Broc	026 921 17 64 079 209 09 35	du lundi au samedi de 09.00 à 11.00 h Montag bis Samstag von 09.00 bis 11.00 Uhr	Dès le 1er août 2014, uniquement cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg Ab 1. August 2014 nur noch Tierkadaver bis 250 kg
<b>Châtillon / Posieux</b>	Sanima Centre collecteur de déchets animaux Route de la Comba 50 (Châtillon sud) 1725 Posieux	026 305 22 75	du lundi au vendredi de 13.15 à 14.15 h Montag bis Freitag von 13.15 bis 14.15 Uhr	Cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg Tierkadaver bis 250 kg
<b>Düdingen</b>	Sanima Sammelstelle für tierische Abfälle Bundtels - Strittacher 3186 Düdingen	026 492 04 52	du lundi au samedi de 09.00 à 11.00 h Montag bis Samstag von 09.00 bis 11.00 Uhr	Gros bétail jusqu'à 10.30 h Grossvieh bis spätestens 10.30 Uhr
<b>Kerzers</b>	Sanima Sammelstelle für tierische Abfälle ARA Region Kerzers / Erii 3210 Kerzers	031 755 67 73	du lundi au vendredi de 10.00 à 11.00 h samedi de 10.00 à 10.30 h Montag bis Freitag von 10.00 bis 11.00 Uhr Samstag von 10.00 bis 10.30 Uhr	Cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg Tierkadaver bis 250 kg
<b>La Joux</b>	Sanima Centre collecteur de déchets animaux Gros Essert 1 1697 La Joux	026 655 04 45	du lundi au samedi de 13.30 à 15.30 h Montag bis Samstag von 13.30 bis 15.30 Uhr	Gros bétail jusqu'à 15.00 h Grossvieh bis spätestens 15.00 Uhr
<b>Moudon</b>	Centre de collecte de sous-produits animaux Route de Bronjon 20 1510 Moudon	021 905 20 57	du lundi au vendredi de 08.00 à 11.30 h et de 13.30 à 17.00 h Montag bis Freitag von 8.00 bis 11.30 Uhr und von 13.30 bis 17.00 Uhr	Samedi de 8.00 à 11.00 h Samstag von 8.00 bis 11.00 Uhr
<b>Payerne</b>	Centre de collecte de sous-produits animaux Route de Grandcour 86 1530 Payerne	026 660 36 12	du lundi au samedi de 08.00 à 11.30 h Montag bis Samstag von 08.00 bis 11.30 Uhr	Gros bétail jusqu'à 10.30 h Grossvieh bis spätestens 10.30 Uhr
<b>Romont</b>	Sanima Centre collecteur de déchets animaux Route de Massonnens 4 1680 Romont	026 652 23 78 079 207 42 75	du lundi au vendredi de 09.00 à 10.30 h samedi de 07.30 à 09.00 heures Montag bis Freitag von 09.00 bis 10.30 Uhr Samstag von 07.30 bis 09.00 Uhr	Cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg Tierkadaver bis 250 kg

Le centre collecteur peut être choisi librement, indépendamment du lieu d'habitation. Die Sammelstelle kann unabhängig des Wohnortes frei gewählt werden.



En cas de sinistre important (incendie, panne de ventilation dans des halles ...), nous vous prions d'informer immédiatement SANIMA ou, en dehors des heures de bureau, le 079 274 41 51 ou 079 634 41 29.  
Bei einem grossen Schadensfall (Feuer, Lüftungspannen in Hallen ...), bitten wir Sie, unverzüglich die SANIMA oder ausserhalb der Bürozeiten die Nummer 079 634 41 29 oder 079 274 41 51 anzurufen.